



## **MALIKA BEN MAHI**

### **Presidente de l'Association Marocaine pour la Promotion de la Femme Rurale Maroc**

Tout le plaisir est pour moi, de prendre part à ce séminaire et d'exposer les problèmes de la femme rurale marocaine, qui entravent sa promotion et son développement. Je veux tout d'abord présenter mes remerciements les plus vifs et les plus sincères aux organisateurs de nous avoir associé à ce séminaire sur les femmes rurales, un thème aussi important pour notre Association puisque étant la cause de sa création ; elle a fait de ce thème son objectif primordial, à savoir la promotion de la femme rurale.

D'autre part, la nécessité d'intégrer la femme rurale aux différents programmes et plans de développement nationaux a toujours été exprimés par les recommandations du système des Nations - Unis et par les déclarations des sommets internationaux lui ayant été consacrés

Qu'il s'agisse du sommet de Mexico, de Copenhague, de Nairobi, d'Abidjan de Genève, et dernièrement de Pékin.

Ce dernier sommet a jugé essentiel que soient reconnues et appréciées à leurs justes valeurs les multiples activités par lesquelles les femmes rurales contribuent à la famille, à la démocratie et au développement

Plusieurs mesures ont été prises en application des directives des Gouvernements et de ces sommets, cependant nous ne pouvons empêcher, de constater que les progrès enregistrés jusqu'à présent par notre pays, demeurent en deçà des attentes et ce, au niveau du milieu rural.

Dans ce dernier les conditions de vie sont devenues pénibles et la femme en est particulièrement affectée notamment dans sa vie au foyer, au niveau de sa santé, son éducation, son habitat, son approvisionnement en bois, eau etc.

Par ailleurs, les revenus des foyers ruraux représentent en moyenne 53% du ceux du milieu urbain, rendant encore plus difficile la vie dans la campagne.

La situation impose à toutes les instances de décision, de se mobiliser d'avantage, de déployer des efforts considérables, pour améliorer les conditions de vie des populations rurales, en vue de mieux intégrer la femme rurale dans le processus de développement économique et social, afin qu'elle s'égalise au moins au même niveau de développement que sa consœur dans le milieu urbain.

A souligner que les femmes en général ont commencé à s'organiser, à constituer des associations, à réclamer des droits non encore acquis ; en fait elles persistent dans l'amélioration de leurs conditions de vie.

C'est dans ce cadre et particulièrement celui de la marginalisation de la femme rurale que l'Association Marocaine pour la Promotion de la femme Rurale dénommée sous le

vocable AMPFR a été créée par un groupe de fondateurs, constitué par des Professeurs, Chercheurs, Médecins, Ingénieurs, Agronome, Agriculteurs, Agricultrices etc...

Elle s'est assignée comme objectif primordial, " la promotion de la femme rurale dans les domaines qui correspondent aux multiples activités et compétences de ses membres actifs " .

Avant de vous faire connaître notre Association, permettez moi de vous présenter une brève analyse de la situation actuelle de la femme rurale marocaine, je dis bien la femme rurale et non citadine .

L'Association a élaboré une brochure qui donne les éléments essentiels pour sa connaissance et un petit document intitulé Diagnostic - Action - Perspectives qui sous le chapitre "la raison d'être de notre Association", présente les principaux indicateurs : démographiques, socio-économiques, juridiques etc. avec un souci d'analyse et de comparaison entre les 2 milieux urbain et rural .je me contenterai donc de vous présenter, que les indicateurs à prendre en considération pour promouvoir la femme rurale.

- Celle-ci représente environ 51% de la population du milieu rural, elle est jeune à 40% pour un âge inférieur à 15 ans, contre 30% en milieu urbain.
- 53% des femmes rurales sont mariées, plus de 34 % sont célibataires et 12% veuves et divorcées.
- 58% des jeunes filles ont un âge inférieur à 20 ans quittent le milieu rural vers le milieu urbain à la recherche d'un travail comme bonnes ou femmes de ménage, main-d'oeuvre bon marché pour le secteur industriel, ou autre activités illicites...
- Le nombre d'enfants par femme est assez élevé indice de fécondité , 5,5 contre 2,5 en milieu urbain , cet indice connaît une tendance à la baisse par la pratique de la contraception, le célibat, le recul du mariage précoce etc...
- Le domaine de l'éducation et la culture, révèle quant à lui des retards importants dans la formation de la femme rurale : maintien de forts taux d'analphabétisme, 87 %
- contre 50% en ville et un taux de scolarisation de la petite fille rurale très faible un peu plus de 28% contre 79% en ville.
- La part des jeunes filles dans la formation professionnelle demeure négligeable par rapport à celle du milieu urbain .
- L'encadrement et les réalisations des actions en matière de service de santé en milieu rural demeurent aussi très insuffisants dans le domaine : de la santé de la mère, la santé de l'enfant, l'hygiène, l'infrastructure, l'équipement etc.
- Dans le domaine socio-économique, la participation de la femme rurale à la vie active est un indicateur éminemment révélateur du poids et du rôle qu'elle détient dans le monde rural . Ainsi sa participation à l'activité économique est 2 fois plus importantes qu'en milieu urbain soit 43% contre 24% en ville.
- Selon son statut professionnel :
  - 79% des femmes actives sont mobilisées en tant qu'aides familiales et apprenties, c'est un métier non reconnu et peu rémunéré.
  - 13,4% sont des indépendantes et 5,2% des salariées.

- Le temps consacré aux différentes activités est en moyenne de 12 heures par jour et peut atteindre parfois 19 heures par jour . le travail semble donc pénible et il se fait par conséquent au détriment de l'éducation des enfants, leur scolarisation et leur promotion.
- En ce qui concerne les conditions d'habitation dans lesquelles vit quotidiennement la femme rurale, elles sont mises en évidence par un manque d'une politique d'habitat rural, fondée sur les besoins des populations ; les logements sont construits en pisé et en dur, ils disposent rarement d'une cuisine, d'une salle de toilette, des douches A jouter à cela les problèmes d'équipement d'électricité et d'eau potable..
- Pour le statut juridique de la femme marocaine qu'elle soit urbaine ou rurale, il est régi essentiellement par ce qu'on appelle au Maroc la MOUDAWANA et les textes de droits positifs . En Septembre 1993, la femme a obtenu la révision de cette moudawana, réduisant dans certaines mesures les injustices sociales . Ces nouvelles dispositions portent sur le mariage, le divorce, la tutelle, la pension et prennent en considération le fait que la femme est citoyenne à part entière, responsable, majeure et jouant un rôle primordial dans la société, mais les applications de ces dispositions demeurent encore très timides .

En vue de participer à l'amélioration de ces indicateurs socioéconomiques relatifs à la femme rurale, l'AMPFR s'est fixée des objectifs généraux pour la réalisation de son programme d' actions ; permettez moi de les relater de manière très brève :

- le **1er** étant la lutte contre l'analphabétisme : son taux reste très élevé et touche généralement la femme rurale, c'est un fléau qui nécessite la mobilisation de tout le monde
- le **2ème** objectif est d'encourager la scolarisation de la petit fille dans le milieu rural en vue de réduire l'écart entre le taux de scolarisation des garçons et celui des filles dans l'enseignement primaire et secondaire . A souligner que les progrès de l'éducation des femmes rurales contribuent largement à l'amélioration des biens êtres, au respect et à l'exercice des droits de l'homme.
- le **3ème** objectif consiste à développer des moyens d'information de masse pour une plus grande prise de conscience des droits de la femme marocaine, et au même temps pour un changement des mentalités vis à vis du rôle de la femme et de l'homme.
- le **4ème** objectif est l'amélioration des conditions de vie et du travail. En fait, diverses contraintes et obstacles compromettent le processus de l'intégration de la femme rurale dans le développement économique, social et institutionnel . Ces contraintes sont soit liées à sa condition de femme, soit à un manque de développement du milieu auquel elle appartient. D'où nécessité de mettre en commun des efforts pour une concertation régulière entre différents organismes concernés par la promotion de la femme rurale en vue de son implication dans la dynamique de développement.
- Le **5ème**, l'insertion de la femme rurale dans des métiers adaptés à son environnement socio-économique, est aussi un objectif que vise l'association . le champ d'intervention de la femme rurale est limité aux activités particulièrement liées à l'agriculture, c'est au niveau de ce secteur qu'il est prévu des actions pour améliorer les caractéristiques de l'activité féminine rurale tel que les activités

traditionnelles, la durée de travail, le niveau qualitatif, la rémunération etc... et ce , en la soutenant à s'organiser en groupement, coopérative ou association en vue d'améliorer son revenu annexe ; aussi elle s'intégrera à part entière et avec facilité dans le processus de développement .

L'association joue un rôle clé pour la circulation de l'information adéquate, au développement et à la promotion de la femme rurale, elle agit dans le cadre de renforcement d'une structure de coordination des différents intervenants aussi bien au niveau central que local, en vue d'éviter la dispersion de tous les efforts déployés au profit des femmes rurales.

- Pour les objectifs liés aux services de la santé, il s'avère nécessaire de renforcer le rôle de l'implication et de la responsabilité des hommes ruraux dans toutes les activités de la vie familiale particulièrement pour atteindre les objectifs de la santé et du bien être pour eux; leurs femmes et leurs enfants.
- Enfin, le **dernier** objectif étant la conception et la mise en place des projets générateurs de revenus pour la femme et la jeune fille rurale . L'objectif est double, d'une part l'amélioration des conditions matérielles du foyer, et d'autre part l'intégration de la femme au développement socio-économique de sa région.

Ces projets peuvent être encouragés à titre individuel ou collectif et porteront donc sur des technologies adaptées.

Pour réaliser les objectifs qu'elle s'est fixées l'Association fonctionne par le biais des organes suivants :

- L'Assemblée Générale de l'Association ( membres actifs )
- Le Conseil d'Administration ( élu par l'Assemblée )
- Les Bureaux Régionaux et Locaux ( intervenants locaux )
- Le Comité de Suivi et d'Evaluation ( rôle d'audit ).

Le souci constant pour la promotion de la femme rurale conduit impérativement l'association à agir par des actions limitées dans le temps et dans l'espace, elles sont caractérisées par un suivi régulier pour obtenir un résultat meilleur et crédible

L'Association réalise ces actions selon les approches suivantes :

Les contacts directs considérés comme des activités du terrain, effectuées en vue d'une part d'accroître la prise de conscience des besoins suscités des femmes rurales et d'autre part, de développer aussi les attitudes, les valeurs et les comportements positifs de la population cible (hommes et femmes ruraux) . L'Association intervient donc :

- Soit par le contact direct, en organisant des visites aux foyers des femmes rurales.
- Soit par des réunions restreintes au niveau des exploitations agricoles pour une dizaine de femmes au maximum.
- Soit par des interventions au niveau des "NADIS" sorte de Club dans le village en vue d'une assistance technique dans des domaines précis. Cette approche d'intervention permet à l'Association d'aborder des thèmes clairs et précis qui intéressent aussi bien les femmes que les hommes ruraux.

L'Association réalise aussi ses activités par des actions de grande envergure, destinées à un grand nombre de femmes et hommes ruraux, elles portent sur des thèmes généraux,

relatifs à des contraintes à lever ou à des résultats acquis à généraliser . Parmi ces actions, je citerai les principales :

- Les campagnes intensives de sensibilisation et d'information
- les réunions de journées d'information.
- Les émissions radiophoniques régionales.
- Les échanges ou prêts des cassettes d'enregistrement etc.

Ces actions sont réalisées en collaboration avec les Départements ou organismes concernés et elles sont soutenues par des supports audio-scripto-visuels.

Aussi, par le biais de ses équipes multidisciplinaires l'Association développe des échanges d'idées, d'expériences à travers des collègues, des séminaires, des ateliers, des stages de formation etc.

Ces actions d'ordre scientifique sont réalisées en collaboration avec les organismes nationaux et internationaux et portent sur les différentes contraintes qui compromettent la promotion de la femme rurale, et sur la recherche de leurs solutions.

L'Association est chargée de reproduire et de diffuser les dossiers élaborés à l'occasion de ces rencontres, et ce pour une meilleure circulation de l'information entre les opérateurs concernés , ONG , organismes, Départements etc...

Les actions de recherches et des études sont réalisées particulièrement par l'équipe nationale appelée Conseil de Coordination de l'Association (CCA), ces actions permettent à l'Association de répondre à des besoins spécifiques de la femme rurale.

Aussi elle intervient par des actions de publications à savoir :

- La publication d'un bulletin d'information relatant les activités de l'association, les résultats des recherches, les expériences menées etc...
- La publication d'articles dans différents organes de communication portant sur les résultats des recherches et études réalisées.
- L'élaboration des brochures, dépliants, affiches portant sur les problèmes d'actualités et leurs solutions.
- Editions de manuels pour l'alphabétisation de la femme rurale etc...
- Enfin les actions concrètes ou de développement.
- L'association conçoit met en place et suit les projets générateurs des revenus immédiats au profit de la femme rurale.
- Elle organise aussi des concours de compétition sur les thèmes intéressant les femmes rurales.

En guise de **conclusion**, l'analyse de la situation actuelle de la femme rurale montre que son intégration dans tous les aspects de l'activité économique et sociale contribuera considérablement à améliorer sa qualité de vie, celle de son mari et de ses enfants.

Cette intégration permettra d'une part d'optimiser son double rôle à savoir la femme du foyer et la femme active, en tant qu'actrice de changement, et d'autre part de créer des conditions nécessaires à sa citoyenneté à part entière : économique , sociale, politique etc.

Vu l'ampleur des difficultés et obstacles auxquels les femmes sont confrontées et les problèmes graves de la pauvreté, l'Association **Marocaine pour la Promotion de la Femme Rurale (AMPFR)** est créée pour offrir aux femmes rurales un appui dans différents domaines qui correspondent aux multiples activités et compétences de ses membres actifs. Elle compte jouer un rôle de mobilisation des volontés politiques nationales et internationales, selon une vision qui considère les femmes rurales comme les parties prenantes et les bénéficiaires directes de toutes les politiques et de tous les programmes et projets de développement.

Désormais, la femme rurale n'est plus considérée comme une "subalterne" elle fait partie intégrante de l'ordre du jour du développement rural.

En effet, pour obtenir un résultat significatif l'Association a opté pour la conception et la mise en oeuvre des programmes souples, adaptés et novateurs particulièrement dans des localités qui expriment des besoins importants.

Pour ce dernier point, c'est à dire le programme de l'Association **Marocaine pour la Promotion de la Femme Rurale (AMPFR)**, il y lieu de souligner que les objectifs généraux, les structures de fonctionnement, les approches d'intervention etc... à entendre leur commentaire, semblent ambitieux.

Nous avons décidé de lever la barre un peu plus haut, tout en gardant nos pieds sur terre autrement dit cette ambition, nous a pas fait peur au contraire elle nous a encouragé à être constamment dynamique et plein de volonté pour réaliser des actions concrètes sur le terrain en vue d'atteindre les objectifs fixés, pour l'obtention d'un résultat crédible ayant des effets et un impact positifs sur les femmes rurales

Les colloques, les séminaires, les réunions etc... sont relégués au second plan et ils ne seront réalisés que par nécessité.

Les membres de l'association se sont engagés d'aller doucement mais sûrement, en donnant la priorité aux actions du terrain et de répondre aux besoins des femmes rurales tout en respectant leur environnement socioculturel.

A souligner que pour chaque objectif général fixé, il a été composé en plusieurs sous objectifs ou objectifs opérationnels et à chacun de ces objectifs correspond une plusieurs action (s) concrète(s) et adéquate(s).

Le suivi et l'évaluation tiennent une place importante dans la réalisation de cette action.

Je ne saurais conclure cette intervention sans renouveler aux organisateurs de ce séminaire important les sincères félicitations pour cette initiative et formuler le voeu que la rencontre des 2 journées constitue le début d'une série d'actions concrètes visant la promotion de la femme rurale .

Merci de votre attention.